

édito

« Par delà les murs »

La symbolique autour des murs est riche : depuis toujours ils enferment et excluent, mais aussi délimitent, soutiennent et protègent.

Nous retrouvons à Crémieu tous ces murs : ceux en pierres qui forment les 2 km de remparts et qu'il faut entretenir sans cesse, mais aussi ceux du repli sur soi, ceux dressés par les extrémistes de tous bords. Les dernières élections européennes ont ainsi consacré le FN en tête de notre commune.

L'association des Amis des Citoyens pour Crémieu prône, au contraire, les valeurs de tolérance, d'ouverture et de solidarité. Elle a le souci de la transparence et de l'écoute.

Dans ce sens elle soutient les 4 conseillers municipaux issus de la liste des « Citoyens pour Crémieu » et remercie à nouveau les 40% de votants, du centre-ville et des quartiers alentours qui lui ont fait confiance.

Nous encourageons toutes les idées et actions, d'ici et d'ailleurs, qui contribuent au mieux vivre ensemble. Nous voulons être au plus proche de ces gens formidables qui s'expriment, qui veulent être entendus, pour construire une ville plus agréable à tous.

Notre objectif est de transformer les murs de Crémieu, de l'Isle Crémieu, en passerelles, en véritables liens entre les énergies qui réfléchissent, qui bâtissent ensemble, qui restaurent, et qui, au final, font tomber les murs de l'indifférence.

Les Amis des Citoyens pour Crémieu

Amis des Citoyens pour Crémieu, Murs Murs de Crémieu, qu'est-ce que c'est ?



Les « Amis des Citoyens pour Crémieu », association de soutien à la liste « Citoyens pour Crémieu » lors des dernières élections municipales, est/sera une association active qui participera différemment au développement de Crémieu.

L'association désire répondre à l'attente des citoyens qui veulent voir opérer des changements au sein de la cité. Nous sommes un soutien aux 4 élus de l'opposition et serons force de propositions au conseil municipal.

Murs Murs de Crémieu est un de nos supports de communication, qui permettra aux citoyens désireux de

le faire, de partager leurs réflexions, de témoigner de l'actualité locale, des chantiers en cours, de divers événements qu'ils soient proposés par l'association ou par d'autres citoyens.

Cette gazette poussera des « coups de gueule », des « coups de cœur » produisant ainsi ces murmures dans la cité.

Comme toute association, la totalité de nos actions dépendra de l'énergie de chacun à s'investir, nous vous invitons donc à venir nous rejoindre pour participer ensemble à la construction de notre ville.

La Présidente.

Ateliers Réunions de voisins
Tables rondes Balades insolites

Débats Thématiques
Balades urbaines

Fêtes des voisins Fêtes populaires
Sensibilisation **Débats Publics**
Expositions **Forum**



Nous sommes les élus d'une opposition constructive

Facile pour personne d'arriver dans un système en place depuis plus de 30 ans, ni pour ceux qui fonctionnaient tranquillement à leur manière depuis longtemps, ni pour tous les nouveaux élus, qu'ils soient du côté de l'opposition comme de celui de la majorité. Tout est donc à construire pour

être efficace pendant les 6 années à venir, les idées ne manquent pas, les débats non plus !

L'ambiance pour le moins surprenante qui a régné lors des derniers jours de la campagne municipale se ressent aujourd'hui encore, à un degré moindre, autour de la table des discussions. Il apparaît clairement que

les élus de l'opposition que nous sommes ne sont pas forcément les bienvenus.

Mais c'est la loi de la démocratie !

Lors du scrutin, certains d'entre vous ont privilégié la continuité, d'autres n'ont pas voté, mais, nous sommes fiers aujourd'hui de représenter les près de 40 % de Crémolans et de

Crémolans qui nous ont soutenu dans cette lutte pour un changement que nous étions nombreux à estimer légitime. Nous avons mené une campagne sincère, exempte de propos erronés et sans agressivité. Ceci méritait d'être souligné.

Vigilance et transparence

Notre pouvoir au sein du conseil est bien sur limité, mais pour la première fois à Crémieu des femmes et des hommes issus d'un groupe d'opposition participent aux décisions. Un vrai changement après trente ans.

Forts de la présence en séance publique de nombreux membres de "Citoyens pour Crémieu" et de sympathisants nous serons vigilants et nous interviendrons chaque fois que l'oc-

casion nous sera donnée pour exprimer haut et fort nos opinions. Notre participation sera constructive et notre seul objectif l'amélioration de la vie des Crémolans, de tous les Crémolans. Notre efficacité pourtant sera réduite par les pouvoirs de décision très importants du maire votés par la majorité lors du dernier conseil municipal.

Serons nous réellement informés de toutes les orientations et actions municipales ?

Parmi les décisions

Pour les affaires courantes, nous sommes satisfaits d'avoir fait changer les choses du point de vue du règlement intérieur de la cantine quant à l'obligation de présenter des justificatifs d'emploi pour que les enfants puissent être acceptés.

Nous aurions également apprécié que Monsieur le député-Maire réponde favorablement à notre demande, faire un geste envers la commune en

reversant ses indemnités de maire dans le budget municipal compte tenu de la situation financière très difficile de la commune.

Nous regrettons le choix du nom place «Grammont» pour la place dîte «Infra-bel» alors que le nom de cet ancien patron s'associe davantage aux villes de Charvieu et de Pont-de-Cheruy et qu'une consultation plus efficace de l'ensemble des Crémolans n'ait pas été organisée.

Les citoyens à la CCIC

À la Communauté de Communes, Hocine Hamani siège au même titre que les trois élus de la majorité. Son investissement à cette échelle territoriale est capital car de plus en plus de décisions nous concernant sont prises au sein de cette as-

semblée, et bientôt même les permis de construire ! Par ailleurs, nous sommes membres de la commission économique (Lucinda Dos Santos, titulaire) et de la commission culture, patrimoine et tourisme (Caroline Snyers, suppléante).

Dans les commissions municipales

Nous avons pu nous inscrire dans toutes les commissions et à toutes les instances où la ville doit être représentée, une exception près : celle de la Société Anonyme d'Economie Mixte de la ville de Crémieu, une entreprise dans laquelle Crémieu est actionnaire et qui s'occupe d'immobilier. Ce refus catégorique de la part du maire ne favorise pas ce besoin de transparence que beaucoup souhaitent !

Par ailleurs, l'ouverture de ces commissions à d'autres Crémolans s'est vite montrée très restrictive.

A ce jour, toutes les demandes de la part de sympathisants ont essuyé des refus sauf pour un qui a été accepté, dans une sous-commission de commission !

Dans ces commissions (urbanisme, action sociale, travaux, finances, environnement, communication), il nous est apparu important de faire des propositions de méthode, des pistes de réflexion pour faire avancer le bien commun. Nous avons été entendus, nous verrons bien ce qu'il en adviendra dans quelques mois.

À suivre donc...

En attendant, venez nombreux assister aux conseils municipaux, aux événements qui vous sont proposés afin de soutenir l'exercice de la démocratie locale.



Communauté de Communes :

La parité, c'est encore raté !

A l'usage, l'esprit de la loi électorale du 17 mai 2013 instaurant la parité des sexes rencontre des effets non anticipés, et le résultat est bien loin de l'effet escompté.

Explications :

En ce qui concerne les conseils communautaires, les obligations sont les suivantes :

Chaque liste municipale a présenté une liste composée alternativement d'hommes et de femmes : On est donc bien dans l'esprit de la parité.

En cas de démission le conseiller communautaire démissionnaire est forcément remplacé par le suivant du même sexe.

Aussi, le candidat tête de liste municipale doit-il nécessairement être candidat communautaire.

Après les élections, le nombre de sièges de la ville est réparti en fonction du nombre de voix de chacune des listes (avec prime majoritaire) et dans l'ordre des listes.

Il se trouve que les têtes de liste sont très majoritairement des hommes.

Pour Crémieu, qui avait deux listes menées par des hommes, les quatre sièges sont mathématiquement tenus par trois hommes et une seule femme ⁽¹⁾.

C'est le premier effet non anticipé.

En outre, en cas de démission, un homme ne peut être remplacé que par un autre homme.

C'est le deuxième effet non anticipé.

A l'échelle de la Communauté de Communes, ces effets se cumulent. En effet, sur les 47 conseillers communautaires titulaires élus le 23 mars dernier, seules 15 sont des femmes, c'est à dire moins d'un tiers.

On est donc bien loin de la parité, et on regrette que parmi les sept vice-présidents de la Communauté de Commune de L'Isle Crémieu, ne figure qu'une seule femme.

(1) répartis en un homme, une femme et un homme pour la liste Crémieu j'aime, et un homme pour le liste des Citoyens pour Crémieu

Conseil Municipal :

Des comptes-rendus enfin exhaustifs !

Au sein du conseil municipal, constitué de 23 personnes, siègent 4 élus représentant la liste Citoyens Pour Crémieu.

Ces conseillers municipaux ne sont pas toujours d'accord avec les délibérations proposées au conseil et font parfois des propositions différentes. Celles-ci n'étaient pas systématiquement retranscrites dans les comptes-rendus de séances affichés sous le porche et mis en ligne sur le site de la ville.

Deux exemples caractéristiques :

- Lors de la séance du 7 avril, les membres de l'opposition ont proposé de lisser l'indemnisation des élus sur l'ensemble des 22 conseillers, plutôt que d'en faire bénéficier uniquement les adjoints. Le maire

a répondu que ce n'était pas l'habitude à Crémieu. Cette proposition a été refusée.

- Les membres de l'opposition ont aussi proposé la modification du règlement intérieur du restaurant scolaire afin de supprimer l'exigence de fournir des certificats de travail pour les deux parents souhaitant inscrire un enfant à la cantine. Après débat, cette demande a été acceptée.

Fort de ces constats, les élus de l'opposition ont fait part de leur mécontentement au sujet des comptes-rendus incomplets et ne reflétant pas les débats hors délibération.

Leur voix a été entendue si l'on en juge par le compte-rendu de la dernière séance, beaucoup plus informatif sur les questions et décisions débattues au conseil municipal. Désormais, les séances sont enregistrées, merci pour les Crémolans.



Le Crémolan CURIEUX / FURIEUX

Actualité judiciaire :

Le torchon (jaune) brûle.

Paul Chemin, Caroline Snyers et Hocine Hamani ont porté plainte contre X au sujet de la diffusion sur la place publique de Crémieu, la nuit du vendredi au samedi précédant des élections municipales, d'un tract insultant et menaçant à leur encontre. Ce papier photocopié, non si-

gné, a été diffusé sur la voie publique et dans les boîtes aux lettres, encarté avec un tract électoral de la liste Crémieu j'aime, menée par A. Moyne-Bressand. Après les élections, et pour les Crémolans, les 3 plaignants ont apporté une réponse publique et signée à ce document.

Des convocations à la gendarmerie ont eu lieu, l'instruction suit son cours...



Le Crémolan CURIEUX / FURIEUX

Le SEL des Lauzes c'est parti !

SEL : Système d'Échange Local

Les 2 premières rencontres du SEL des Lauzes, dont quelques-uns des Amis des Citoyens pour Crémieu sont membres de la première heure, se sont déroulées le 18 mai à l'Auberge de Larina à Chatelans et le 1^{er} juin à

Siccieu à l'école Henri Dès. Un SEL est une association organisant des bourses d'échanges de biens, de services ou de compétences entre particuliers. Le temps d'un goûter collectif, chacun amène ses propositions d'échange, ses besoins ou juste sa bonne humeur. Une rencontre est organisée tous les premiers dimanche du mois, allez-y...

<http://seldeslauzes.communityforge.net/commit>

La renouée du Japon, un risque pour les murs et paysages de Crémieu

Une plante originaire d'Asie bien adaptée à nos climats tempérés.

Cette plante introduite au 19^{ème} siècle peut se reproduire par ses graines ou par des morceaux de tiges. Elle a colonisé friches, bordures de routes et de cours d'eau. L'espèce se reconnaît à ses grandes tiges creuses hautes de 3 à 5 m, rousses en hiver, ses larges feuilles et ses grappes de petites fleurs blanches en été. Elle se développe rapidement, étouffant ses concurrentes sous son feuillage épais, aidée aussi par les toxines qu'elle diffuse dans le sol. Son système racinaire peut descendre jusqu'à 5 m de profondeur et traverser des obstacles comme des murs ou des routes. La colonisation est souvent due à l'homme, par

des transports de terre d'un chantier à l'autre ou pour recharger des chemins ruraux. Un morceau de rhizome ou de tige suffisant à coloniser un site vierge.

Toute terre contaminée doit être éliminée en décharge et les tiges fauchées laissées à sécher.

Quels impacts ?

Les conséquences sont lourdes pour notre environnement et nos paysages. En éliminant toute concurrence végétale, elle prive la faune locale de son habitat naturel. En bordure de rivière, elle réduit fortement la diversité et l'abondance de la faune aquatique qui filtrent et purifient l'eau. Elle forme de véritables barrières qui ferment la vue, uniformisent les paysages et empêchent toute activité dans les milieux colonisés (promenade, pêche,

etc.). Les racines et tiges, en passant à travers les murs de pierres, dégradent ces constructions. Les prairies de fauche ou de pâture sont



Tige de renouée traversant un mur.

progressivement grignotées lorsque des massifs vigoureux s'étendent en bordure.

Agir ou laisser faire ?

Lorsque les massifs ont eu la possibilité de s'étendre, il n'est plus possible d'éradiquer la renouée. A Crémieu et alentours, la plupart des foyers de renouée sont pour l'instant de taille modeste et peuvent encore être éradiqués.

Les moyens de lutte sont, en début d'implantation, l'arrachage avec un outil pour bien retirer les rhizomes. Si les massifs sont trop importants, fauche répétée, couverture par bâche plastique, voire traitement chimique en sève descendante en septembre après plusieurs fauches, sauf en bordure de cours d'eau (interdit). Des plantations sont utiles pour prévenir la réinstallation.

Ce à quoi vous avez échappé

Deux trois réflexions sont indispensables en préalable à la création d'une gazette : son contenu, son ton, son nom. Pour trouver ce dernier, un concours a été lancé et les idées n'ont pas tardé. Il en a été répertorié environ quatre-vingt et non des moindres.

Jugez plutôt : du classique « Trait d'union » au jeu de mot « Le par Chemin » au très rock'n roll **AC/PC**

(Alternative des Amis des Citoyens Pour Crémieu) ou du



très local « La dinde Crémolane enchaînée ».

Il avait aussi été proposé le clin d'œil « *Lettre à Jeannine* », sans oublier sa version plus bar du coin « **Chez Jeannine et Marcel !** ». Le très minéral « Entre pierres et lauzes » a vite été rejoint par le « Murs Murs de Crémieu ». Avant ce dernier « *Le Cynorhodon* » avait pourtant ses adeptes, vous savez : c'est cette baie rouge de l'églantier sur sa tige à piquant dont on fait du poil à gratter lorsqu'il est plus mûr. Bref, un petit fruit multi-usage comme la gazette que vous avez entre vos mains ...

Manifestation de soutien

Une manifestation de soutien à Roberto a eu lieu le 21 Mai à 14 h devant son restaurant « Les Halles ». De nombreux Amis des Citoyens pour Crémieu

ont participé à ce rassemblement amical, organisé par l'association des commerçants de Crémieu. Nous souhaitons exprimer toute notre solidarité à Roberto,



agressé sauvagement à son domicile, dans la nuit du 18 au 19 Mai 2014.

Bon rétablissement à lui et merci à tout ceux qui étaient présents ce jour là.

Je me félicite !



Je me félicite...

- Les équipes des Benjamins et Minimes de la JSC Basket sont en phases finales.
- Magnifique spectacle de danse contemporaine proposé par l'association Brib' en bulles qui a eu lieu le 25 mai.
- Nomination au grade de chevalier dans l'ordre national du mérite de la chef du restaurant le Castor Gourmand Danielle Crost au titre du ministère de l'économie, du redressement productif et numérique.

Pour nous soutenir, adhérer, faire un don de soutien, rendez-vous sur : www.mursmursdecremieu.fr ou écrivez-nous à amis@citoyenspourcremieu.fr

Partagez vos idées, demandes, remarques, coups de cœur ou coups de gueule, en les « postant » dans notre *Boîte aux lettres citoyennes*, située sur la façade de la librairie Chemin rue Porcherie à Crémieu.

Numéro 01 - juin 2014

Murs-murs de Crémieu est la gazette des Amis des citoyens pour Crémieu, association Loi 1901, 55 rue Porcherie, 38460 Crémieu.

Directeur de publication : Philippe Nartz

Impression : IPNS - photos et illustrations: ACPC

N° ISSN : en cours

Prix : 0,25 € - gratuit

- imprimé sur papier recyclé

- ne pas jeter sur la voie publique